



SOCIÉTÉ DE LA PETITE ENFANCE ET DE LA FAMILLE DU SUD DE L'ALBERTA

ÉTATS FINANCIERS

31 mars 2024



SOCIÉTÉ DE LA PETITE ENFANCE ET DE LA FAMILLE DU SUD DE L'ALBERTA

ÉTATS FINANCIERS

31 mars 2024

CONTENU

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	
État des résultats	3
État de l'évolution de l'actif net	4
État de la situation financière	5
État des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7 - 11

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de Société de la Petite Enfance et de la Famille du Sud de l'Alberta

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Société de la Petite Enfance et de la Famille du Sud de l'Alberta, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2024, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Société de la Petite Enfance et de la Famille du Sud de l'Alberta au 31 mars 2024, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux normes comptables canadiennes pour organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et responsable de la gouvernance pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du centre à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le centre ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du centre.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celle-ci résulte de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.



En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du centre;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du centre à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le centre à cesser son exploitation;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévu des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Edmonton, AB
22 mai 2024

Bergeron & Co. Comptables Professionnels Agréés

SOCIÉTÉ DE LA PETITE ENFANCE ET DE LA FAMILLE DU SUD DE L'ALBERTA
ÉTAT DES RÉSULTATS

Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2024

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
PRODUITS		
Autres subventions (Note 10)	300 289 \$	145 250 \$
Agence de santé publique du Canada	212 885	212 885
Family Resource Network	200 000	200 000
Activités	52 922	38 806
Casino	48 077	68 020
Amortissement des apports reportés (Note 8)	24 615	15 750
Dons	2 480	1 109
Inscriptions à la bibliothèque	1 080	1 770
Autres revenus	433	-
Intérêts	<u>19</u>	<u>23</u>
	<u>842 800</u>	<u>683 613</u>
CHARGES		
Salaires et charges sociales	476 799	436 737
Charge locative (Note 9)	82 111	62 261
Frais de consultations	59 579	33 011
Matériel et équipement	56 279	34 550
Fournitures de bureau	40 534	31 194
Amortissement des immobilisations	25 210	16 487
Honoraires professionnels	20 450	12 566
Déplacement	16 895	8 825
Formation pratique	14 094	5 222
Assurances	6 575	5 924
Frais de réparations et d'entretien	5 031	159
Frais de déménagement	3 908	19 946
Téléphone	3 525	5 807
Publicité et promotion	2 503	696
Frais bancaires	<u>2 227</u>	<u>1 375</u>
	<u>815 720</u>	<u>674 760</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u><u>27 080</u></u> \$	<u><u>8 853</u></u> \$



SOCIÉTÉ DE LA PETITE ENFANCE ET DE LA FAMILLE DU SUD DE L'ALBERTA
ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2024

ACTIF NET	<u>Investis en</u> <u>immobilisations</u>	<u>Grevé</u> <u>d'affectation</u>	<u>Non grevé</u> <u>d'affectation</u>	<u>Total</u> <u>2024</u>	<u>Total</u> <u>2023</u>
Solde au début de l'exercice	1 051 \$	- \$	57 492 \$	58 543 \$	49 689 \$
Excédent des produits sur les charges	<u>(594)</u>	<u>-</u>	<u>27 674</u>	<u>27 080</u>	<u>8 853</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u>457</u> \$	<u>-</u> \$	<u>85 166</u> \$	<u>85 623</u> \$	<u>58 542</u> \$

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

SOCIÉTÉ DE LA PETITE ENFANCE ET DE LA FAMILLE DU SUD DE L'ALBERTA
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
31 mars 2024



	<u>2024</u>	<u>2023</u>
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse (Note 3)	152 211 \$	123 825 \$
Comptes à recevoir (Note 4)	2 957	3 854
TPS à recevoir	5 254	4 007
Dépôt à terme, 2,25%, échéant en juin 2024 (Note 6)	2 578	2 559
Frais payés d'avance	<u>13 140</u>	<u>18 607</u>
TOTAL ACTIF À COURT TERME	176 140	152 852
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (Note 5)	<u>198 027</u>	<u>50 471</u>
TOTAL DE L'ACTIF	<u>374 167</u> \$	<u>203 323</u> \$
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Fournisseurs et charges à payer	27 130 \$	12 422 \$
Salaires et cotisations sociales à payer	9 525	29 934
Dépôts reçus des clients	18 188	-
Revenus reportés (Note 7)	<u>36 131</u>	<u>53 004</u>
TOTAL DU PASSIF À COURT TERME	90 974	95 360
APPORTS REPORTÉS (Note 8)	<u>197 570</u>	<u>49 420</u>
TOTAL DU PASSIF	<u>288 544</u>	<u>144 780</u>
ACTIF NET		
Actif net investi en immobilisations corporelles	457	1 051
Actif net non grevé d'affectation	<u>85 166</u>	<u>57 492</u>
TOTAL DE L'ACTIF NET	<u>85 623</u>	<u>58 543</u>
TOTAL DU PASSIF ET DE L'ACTIF NET	<u>374 167</u> \$	<u>203 323</u> \$

Approuvé par les Administrateurs:

_____, Administrateur

_____, Administrateur

SOCIÉTÉ DE LA PETITE ENFANCE ET DE LA FAMILLE DU SUD DE L'ALBERTA
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2024

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
(Insuffisance) excédent des produits sur les charges	27 080 \$	8 853 \$
Additionner (déduire):		
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des apports reportés	(24 615)	(15 750)
Amortissement des immobilisations corporelles	25 210	16 487
Intérêts réinvestis	<u>(19)</u>	<u>(3)</u>
Changement net des éléments sans effet sur la trésorerie	27 656	9 587
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement		
Comptes clients	3 554	(3 854)
Subventions à recevoir	(2 657)	-
Taxes sur les produits et services	(1 248)	77
Frais payés d'avance	5 467	(9 300)
Fournisseurs et charges à payer	14 708	727
Apports reportés	18 188	-
Salaires et cotisations sociales à payer	(20 409)	14 159
Revenus reportés	<u>(16 873)</u>	<u>(58 898)</u>
	<u>28 386</u>	<u>(47 502)</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Apports reçus pour achat d'immobilisations	<u>172 766</u>	<u>-</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Achats d'immobilisations corporelles	<u>(172 766)</u>	<u>(1 226)</u>
Augmentation (Diminution) nette de l'encaisse	28 386	(48 728)
Encaisse au début de l'exercice	<u>123 825</u>	<u>172 553</u>
Encaisse à la fin de l'exercice	<u>152 211</u> \$	<u>123 825</u> \$



SOCIÉTÉ DE LA PETITE ENFANCE ET DE LA FAMILLE DU SUD DE L'ALBERTA
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 mars 2024

1. OBJECTIF DE L'ORGANISME ET DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE

La Société de la petite enfance et de la famille du Sud de l'Alberta est un organisme sans but lucratif constitué le 4 mai 2007 en vertu de la « Societies Act » de la province de l'Alberta, et est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. La société opère sous le nom de Centre d'appui familial (le centre). Le centre propose des programmes et des ressources en français dans les domaines du soutien parental et du développement des enfants de 0 à 18 ans.

90 % (2023 - 92 %) des revenus du centre proviennent de subventions.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers du centre ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour organismes sans but lucratif et les principales méthodes comptables suivantes ont été appliquées:

Utilisation d'estimations

- a) Dans la préparation des états financiers, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit procéder à des estimations telles que la durée de vie utile des immobilisations et la dépréciation des actifs à long terme, l'amortissement des apports reportés ainsi que sur les montants des produits et des charges de l'exercice. Ces estimations sont revues périodiquement et des ajustements sont apportés aux résultats de l'exercice au cours duquel ils sont connus.

Comptabilisation des produits

- b) Le centre applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports (subventions et casino). Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les apports affectés à l'achat d'immobilisations corporelles qui seront amorties sont reportés. Ils seront comptabilisés en produits selon la même méthode que celle suivie pour l'amortissement des immobilisations corporelles acquit.

Les revenus provenant des activités, dons, inscriptions et autres sont comptabilisés à titre de produits au moment où ils sont perçus.



SOCIÉTÉ DE LA PETITE ENFANCE ET DE LA FAMILLE DU SUD DE L'ALBERTA
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 mars 2024

Instruments financiers

- c) Le centre évalue initialement tous ses actifs financiers et tous ses passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs et tous ses passifs financiers au coût après amortissement.
- Les actifs financiers évalués au coût après amortissement comprennent l'encaisse, les comptes et subventions à recevoir (le cas échéant).
- Les passifs financiers évalués au coût après amortissement comprennent les fournisseurs et charges à payer ainsi que les salaires et cotisations sociales à payer.
- Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

- d) Les équivalents de trésorerie comprennent les comptes bancaires et les dépôts à terme très liquides qui sont facilement convertibles en trésorerie et ont une échéance inférieure à trois mois à compter de leur date d'acquisition.

Immobilisations corporelles

- e) Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties annuellement sur leur durée de vie utile estimative à l'aide des taux et méthodes présentés ci-dessous, à l'exception de l'année d'acquisition où le taux est réduit de moitié.

Matériel informatique	5 ans	Amortissement linéaire
Mobilier et agencement	10 ans	Amortissement linéaire
Améliorations locatives	10 ans	Amortissement linéaire
Améliorations locatives - bibliothèque	3 ans	Amortissement linéaire
Mobilier et agencement - bibliothèque	10 ans	Amortissement linéaire

Lorsqu'une immobilisation corporelle n'a plus aucun potentiel de service à long terme pour le centre, l'excédent de sa valeur comptable nette sur sa valeur résiduelle doit être comptabilisé en charges dans l'état des résultats.

Apports reçus sous forme de services et matériel

- f) Les bénévoles consacrent plusieurs heures par année à aider le centre à assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas comptabilisés dans les états financiers. Les apports sous forme de matériel sont évalués à leur juste valeur.

Dépréciation

- g) Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration soit directement, soit par l'ajustement du compte provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

SOCIÉTÉ DE LA PETITE ENFANCE ET DE LA FAMILLE DU SUD DE L'ALBERTA
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 mars 2024



3. ENCAISSE GREVÉE D'AFFECTION

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
Encaisse grevée d'affectation externe - revenus reportés	36 161 \$	53 004 \$
Dépôts reçus des clients	<u>18 188</u>	<u>-</u>
Total de l'encaisse grevée d'affection	54 349	53 004
Encaisse non grevée d'affectation externe	<u>97 862</u>	<u>70 821</u>
	<u>152 211 \$</u>	<u>123 825 \$</u>

4. COMPTES À RECEVOIR

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
Comptes clients	300 \$	3 854 \$
Subventions à recevoir	<u>2 657</u>	<u>-</u>
	<u>2 957 \$</u>	<u>3 854 \$</u>

5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<u>Coût</u>	<u>Amortissement Cumulé</u>	<u>Valeur comptable nette</u>	
			<u>2024</u>	<u>2023</u>
Matériel informatique	16 730 \$	9 919 \$	6 811 \$	4 466 \$
Mobilier et agencement	29 052	16 134	12 918	4 612
Améliorations locatives	158 166	7 907	150 259	-
Améliorations locatives - bibliothèque	30 108	25 087	5 021	15 057
Mobilier et agencement - bibliothèque	<u>33 199</u>	<u>10 181</u>	<u>23 018</u>	<u>26 336</u>
	<u>267 255 \$</u>	<u>69 228 \$</u>	<u>198 027 \$</u>	<u>50 471 \$</u>

6. CARTE DE CRÉDIT

Le centre possède une carte de crédit autorisée au montant de 2 500 \$ portant intérêt au taux de 19,99 %. La carte de crédit est garantie par le dépôt à terme au montant de 2 500 \$. Le solde impayé à la fin de l'année est de 1 910 \$ (2023 - 215 \$) et est inclus dans les fournisseurs et charges à payer.



SOCIÉTÉ DE LA PETITE ENFANCE ET DE LA FAMILLE DU SUD DE L'ALBERTA
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 mars 2024

7. REVENUS REPORTÉS

	Solde au début	Fonds reçus	Fonds utilisés	Solde à la fin
Casino	4 329 \$	79 879 \$	48 077 \$	36 131 \$
City of Calgary	41 735	141 058	182 793	-
Projet PES	4 919	-	4 919	-
Patrimoine Canada	1 354	-	1 354	-
ACFA	<u>667</u>	<u>-</u>	<u>667</u>	<u>-</u>
	<u>53 004 \$</u>	<u>220 937 \$</u>	<u>237 810 \$</u>	<u>36 131 \$</u>

8. APPORTS REPORTÉS LIÉS AUX IMMOBILISATIONS

Les apports reportés liés aux immobilisations corporelles représentent les apports affectés à laquelle des immobilisations du centre ont été achetés. Les changements dans le solde des apports reportés liés aux immobilisations pour la période sont comme suit:

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
Solde d'ouverture	49 420 \$	63 944 \$
Subventions utilisées pour achats d'immobilisations	172 765	1 226
Montants amortis au revenu	<u>(24 615)</u>	<u>(15 750)</u>
Solde de fermeture	<u>197 570 \$</u>	<u>49 420 \$</u>

9. ENGAGEMENTS

Le centre s'est engagé, en vertu d'un bail, à verser 681 156 \$ pour la location d'espace de bureau jusqu'au 31 mars 2033. Les paiements minimum requis au cours de cinq prochains exercices se détaillent comme suit:

2025	75 684 \$
2026	75 684
2027	75 684
2028	75 684
2029	<u>75 684</u>
	<u>378 420 \$</u>



SOCIÉTÉ DE LA PETITE ENFANCE ET DE LA FAMILLE DU SUD DE L'ALBERTA
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 mars 2024

10. AUTRES SUBVENTIONS

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
City of Calgary	183 105 \$	52 878 \$
Patrimoine Canadien	64 375	55 000
Petite enfance en santé	46 908	32 569
Jeunesse Canada au travail	3 881	4 803
Autres	<u>2 020</u>	<u>-</u>
	<u>300 289</u> \$	<u>145 250</u> \$

11. INSTRUMENTS FINANCIERS

Le centre, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques.

Risque de crédit :

Le centre est exposée à un risque de crédit sur les comptes clients et les subventions à recevoir.

Risque de liquidité :

Le risque de liquidité est le risque de ne pas être en mesure de répondre à ses besoins de trésorerie ou de financer ses obligations lorsqu'elles arrivent à échéance. L'organisme est exposé à ce risque principalement en regard à ses comptes fournisseurs, charges à payer et salaires et cotisations sociales à payer.